



**INCLUSION**  
**HANDICAP**

Association faitière des organisations  
suisses de personnes handicapées

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 29 NOVEMBRE 2017

---

**3 DÉCEMBRE: JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES**

### **Travail – Revenu – Autodétermination**

**Les personnes en situation de handicap sont nettement plus exposées au risque de pauvreté que les personnes sans handicap. Elles sont plus fréquemment sans travail et subissent souvent des discriminations du fait de leur handicap. Parallèlement, la pression sur les prestations de l'AI et d'autres assurances sociales se renforce. Il devient ainsi plus difficile pour bon nombre d'entre elles de mener une vie autodéterminée. Lors de la Journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre, de nombreuses personnes concernées et leurs organisations attireront l'attention sur ces dysfonctionnements. Un appel à la population sera publié à cette occasion par Doris Leuthard, présidente de la Confédération.**

Cette année, la Journée internationale des personnes handicapées sera placée sous la devise «Travail – Revenu - Autodétermination». L'autonomie de vie est un droit élémentaire de la personnalité. Or, ce droit reste une douce illusion pour de nombreuses personnes en situation de handicap, tout simplement parce qu'il nécessite un minimum de moyens financiers. Les chiffres de l'Office fédéral de la statistique sont éloquentes: une personne handicapée vivant en Suisse est nettement plus exposée au risque de pauvreté que le reste de la population – et la tendance va croissant.

Cette situation est intolérable. En signant la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH), la Suisse s'est engagée à instaurer l'égalité dans tous les domaines de la vie, notamment un accès égalitaire au marché du travail et un «niveau de vie adéquat». Mais comme l'ont constaté de façon saisissante et exhaustive les organisations du milieu du handicap dans leur rapport alternatif sur la CDPH la Suisse en est encore très loin.

### **Le travail, élément essentiel d'une vie autodéterminée**

Subvenir à ses besoins vitaux en exerçant une activité professionnelle constitue un des fondements de l'autonomie de vie. Le travail permet non seulement à une personne de garantir ses moyens d'existence, mais aussi de s'épanouir, d'être respectée et d'entretenir des contacts sociaux. Les personnes en situation de handicap ne sont pas uniquement exposées à un risque de chômage supérieur à la moyenne, mais aussi à celui, nettement plus fréquent, de subir des discriminations.

Une personne sans travail dépend de prestations d'assurances sociales équitables, qu'il s'agisse d'AI ou de prestations complémentaires. Or, celles-ci ne suffisent guère pour participer à la vie sociale. De plus, elles diminuent sans cesse et les personnes qui en dépendent sont stigmatisées. De même, l'accès à ces prestations se durcit, ce qui pousse un nombre croissant de personnes en situation de handicap vers l'aide sociale.

### **Un 3 décembre riche en événements**

Les personnes handicapées et leurs organisations saisiront l'occasion du 3 décembre pour attirer l'attention sur cette situation difficile. Dans toute la Suisse seront organisés des stands, des manifestations culturelles, des tables rondes et autres événements. À cette occasion, la présidente de la Confédération Doris Leuthard adressera un appel à la population suisse. Sa déclaration sera publiée sur le site Web de l'Administration fédérale.

**Informations complémentaires:**

- [www.3decembre.ch](http://www.3decembre.ch): Agenda et documentation
- [Note de synthèse: Le droit au travail – en dépit du handicap \[PDF, 274 KB\]](#)
- [Note de synthèse: Pour des prestations d'assurances sociales équitables \[PDF, 300 KB\]](#)

La Journée internationale des personnes handicapées est coordonnée par [AGILE.CH](#), [Inclusion Handicap](#) et [Pro Infirmis](#).

**Renseignements:**

Catherine Rouvenaz, AGILE.CH, secrétaire romande  
[catherine.rouvenaz@agile.ch](mailto:catherine.rouvenaz@agile.ch), 079 237 65 02

***Inclusion Handicap*** est la voix unifiée des quelque 1,8 mio. de personnes handicapées vivant en Suisse. La faïtière politique de leurs organisations s'engage pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité. Inclusion Handicap réunit 24 associations et organisations d'entraide du domaine du handicap actives à l'échelon national ou dans une région linguistique. Elle défend leurs intérêts et leur propose des conseils juridiques.